



DOUANE

Le vendredi 28 mars 2025

Objet : Audience avec la ministre

Madame la Ministre,

Merci de nous recevoir. Nous avons hâte de vous rencontrer et de partager avec vous les attentes exprimées par les agents depuis de nombreux mois.

Les douaniers subissent depuis plus de 20 ans une baisse constante de leur pouvoir d'achat, que nous estimons à 30 %. Cela génère colère, frustration et démobilitation.

Il est urgent que notre autorité de tutelle apporte enfin des réponses concrètes afin d'endiguer cette fuite en avant, mortifère pour la maison Douane.

La CFDT est prête à étudier toute proposition d'ouverture de négociations sur les carrières et/ou l'indemnitaire. Encore faut-il avoir un interlocuteur, notre direction ayant rejeté, par courrier du 18 octobre 2024, la dernière demande de l'intersyndicale en ce sens.

Concernant les missions, la Douane est reconnue pour ses compétences, son savoir-faire, son pouvoir d'adaptation et le grand professionnalisme de ses agents. Pour autant, nous n'avons pas été épargnés par les réformes incessantes qui ont supprimé des milliers d'emplois. En dernier lieu, l'incohérent transfert de nos missions fiscales au profit des collègues de la DGFIP, qui n'ont ni les moyens ni le temps de les prendre en charge. Nous perdons ainsi des milliards d'euros de rentrées fiscales et parallèlement vous ouvrez une brèche béante pour la fraude fiscale que vous dites combattre !

Dans le même temps, on nous demande toujours plus : soutien aux entreprises, Brexit, mission de garde-frontière, renseignement, ciblage, filière viticole, lutte contre le narco-trafic, le terrorisme, le trafic de tabac... Mais avec quels moyens ? La communication autour de nos résultats ne doit pas masquer le besoin impérieux d'investir.

Et, par pitié, épargnez-nous les opérations du type Place Nette, qui n'ont d'autre intérêt que médiatique. Une douane efficace est une douane qui a les moyens de faire du renseignement, de l'enquête, du contrôle, qui agit avec discrétion, qui garde une autonomie de décision et qui dispose de moyens techniques adaptés pour le contrôle non-intrusif, plutôt que les derniers gadgets qu'on essaie de nous présenter comme indispensables.

Concernant le dédouanement, les nouvelles en provenance de Bruxelles ne peuvent que nous inquiéter quant à l'avenir de notre réseau de bureaux. Sous-traiter le ciblage Op/Co via une « autorité douanière européenne » et accorder des facilités démesurées aux opérateurs intégrés dans le dispositif communautaire «Trust and Check » reviendrait à abandonner toutes nos prérogatives douanières nationales, en totale contradiction avec l'actualité internationale.

La CFDT Douane s'opposera au démembrement de notre réseau de dédouanement. Nous ne sommes pas dupes de la non-communication de notre administration, qui dissimule volontairement aux agents et aux représentants du personnel une nouvelle réforme d'ampleur menaçant notre maillage douanier et des milliers d'emplois.



Enfin, nous attendons toujours la concrétisation officielle de l'engagement pris par votre prédécesseur, Gabriel Attal, qui, au moment de la réforme des retraites, s'était engagé à corriger les errements du régime de service actif des agents de la Surveillance. Passons les aspects techniques de ce dossier : nous avons effectivement obtenu la suppression des plafonds de 60 et 62 ans, qui entraînaient la dégressivité et la suppression de la bonification du 1/5e. Il reste désormais à respecter l'engagement sur la portabilité du service actif entre les administrations. Dans un monde où règnent la désinformation et la suspicion, la parole politique doit être scrupuleusement respectée. Nous attendons de vous la mise en œuvre de cet engagement.

Parlons enfin de sécurité. Nos métiers sont de plus en plus dangereux et les narco-trafiquants totalement désinhibés. Si les agents de la branche Surveillance sont particulièrement exposés, c'est aussi le cas des agents exerçant en bureau ou en direction, où sont parfois stockées des marchandises et qui font également l'objet d'intrusions violentes. Nous appelons de nos vœux un investissement massif dans la sécurité des bâtiments et la mise à niveau de nos installations. Mais nous ne sommes pas naïfs : cela prendra des années.

Dans ce laps de temps, il est urgent de mettre en place un plan interministériel pour sécuriser, lors de la découverte de quantités exceptionnelles, l'ensemble de la chaîne allant de la constatation à la destruction, en passant par le transfert des marchandises et la rédaction des actes de procédure.

Merci de votre attention.

Les représentants CFDT Douane